

NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2020

L'article L.2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

La présente note répond à cette obligation pour la commune ; elle est disponible sur le site internet de la commune.

BUDGET PRINCIPAL

Section de fonctionnement :

L'année 2020 génère un excédent de fonctionnement cumulé de 137 343,06 €.

o <u>Dépenses</u>:

Les dépenses de fonctionnement ont baissé d'environ 30,97 % par rapport à celles de 2019 passant ainsi de 549 798,68 € à 379 500,10 €.

Cette année 2020 a été marquée par les mesures de confinement, et notamment la 1^{ère} période de mimars 2020 à fin mai 2020 où le personnel a été moins présent et qui peut expliquer certaines baisses de dépenses.

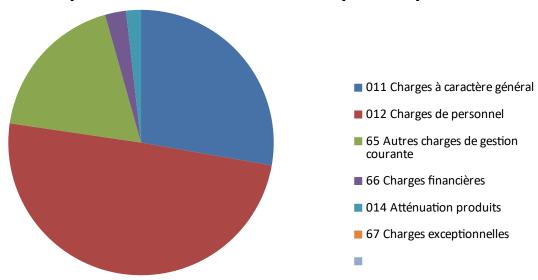
Les charges à caractère général ont baissé d'environ 21,41 % passant de 134 042,04 € à 105 341 €. Cela s'explique par de petites diminutions des dépenses de carburant, du fait de l'absence d'achat de fuel entre autres (- 1 183,94 €), moins d'achats de petit équipement (- 2 869,12 €), moins de dépenses d'autres matières et fournitures, du fait de la vente de l'aquarium en cours d'année (- 1 772,77 €). Également en baisse les dépenses liées à la voirie (- 8 669,61 €) et aux travaux sur terrains (- 10 187,91 €). Il est à noter une baisse aussi des dépenses d'entretien du matériel roulant (- 2 118,27 €) et des dépenses liées à l'entretien des autres biens mobiliers (- 2 956,19 €). Les dépenses d'assurance ont un peu augmenté ; cela est dû à l'achat d'un nouveau véhicule (+ 523,82 €).

Les charges financières baissent passant de 11 741,66 € à 9 725,98 €, soit – 2 015,68 € (-17,17 %).

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT PAR CHAPITRE

CHAPITRE	CA 2020		
011 Charges à caractère général	105 341,00		
012 Charges de personnel	188 086,66		
014 Atténuation de produits	6 879,00		
65 Autres charges de gestion courante	69 467,46		
66 Charges financières	9 725,98		
67 Charges exceptionnelles	0		
TOTAL	379 500,10		

Dépenses de fonctionnement par chapitre



o Recettes:

Les recettes de fonctionnement ont baissé d'environ 14,07 % par rapport à celles de 2019 passant de 601 508,32 € à 516 843,16 €.

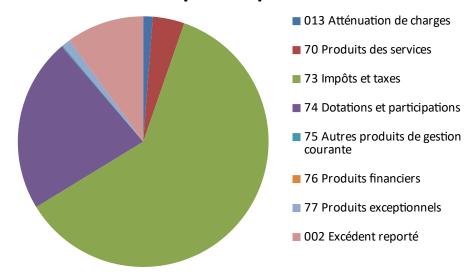
Cette baisse est due d'une part à la recette liée aux produits des services (moins de repas à la cantine du fait du 1^{er} confinement durant lequel l'école a été fermée) qui passe de 28 951,95 € à 21 115,29 €. Augmentation en revanche des dotations qui passent de 63 342,04 € à 116 040,85 € (remboursement de SIROS des dépenses du RPI pour 2018 et 2019).

Légère augmentation du résultat de fonctionnement reporté par rapport à l'année précédente qui passe de 48 288,17 € à 51 709,64 €.

RECETTES DE FONCTIONNEMENT PAR CHAPITRE

CHAPITRE	CA 2020
013 Atténuation de charges	6 368,38
70 Produits des services	21 115,29
73 Impôts et taxes	315 002,61
74 Dotations et participations	116 040,85
75 Autres produits de gestion courante	891,15
76 Produits financiers	1,89
77 Produits exceptionnels	5 713,35
002 Excédent reporté	51 709,64
TOTAL	465 133,52

Recettes de fonctionnement par chapitre CA 2020



Section d'investissement :

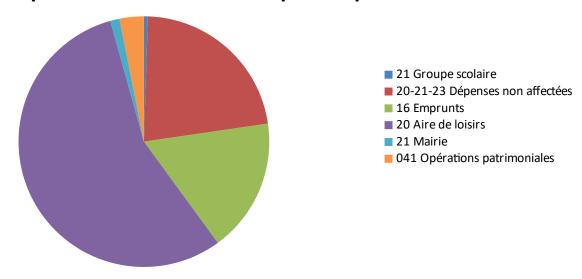
L'année 2020 génère un déficit d'investissement cumulé de 3 561,14 €.

o <u>Dépenses</u>:

Les dépenses d'investissement ont baissé et sont passées de 324 029,94 € à 273 303,66 €. Cette baisse est due en partie du fait du gros déficit de l'année 2018 (129 766,36 €). La plus grosse partie des dépenses concerne l'aménagement de l'aire de loisirs (152 225,09 €).

CHAPITRE	CA 2020
21 Groupe scolaire	1 389,96
20 – 21 – 23 Dépenses non affectées	60 638,18
20 – 23 Aire de loisirs	152 225,09
21 Mairie	3 290,64
16 Emprunts	47 209,19
041 – Opérations patrimoniales	8 550,60
TOTAL	273 303,66

Dépenses d'investissement par chapitre CA 2020



o Recettes:

Les recettes d'investissement sont passées de 399 558,08 € à 269 742,52 €.

Un prêt de 100 000 € a été encaissée pour l'aire de loisirs.

Versement d'avances de subventions pour l'aire de loisirs pour 38 150 €.

Taxe d'aménagement en augmentation : 34 379,10 € contre 22 256,11 € l'année précédente.

Excédent reporté pour 75 528,14 €.

RECETTES D'INVESTISSEMENT PAR CHAPITRE

CHAPITRE	CA 2020
001 – Excédent reporté	75 528,14
041 – Opérations patrimoniales	8 550,60
10 – FCTVA, taxe d'aménagement	38 880,10
13 – Subventions reçues	8 633,68
13 – 16 Aire de loisirs	138 150,00
TOTAL	269 742,52

Recettes d'investissement par chapitre CA 2020

